

**Rencontre annuelle 2013
Séminaire
Compte rendu synthétique¹**

**Territoires et dynamiques interculturelles :
perceptions, échelles et reconnaissance
dans les processus de patrimonialisation**

20 septembre 2013
à Chamarande

Xavier de la Selle introduit le séminaire en rappelant son origine.

L'idée de tenir un séminaire ouvert à l'occasion de la rencontre annuelle du GIS remonte à sa création en 2011. En 2012, le séminaire « ce que les associations font au patrimoine » a été proposé par le conseil scientifique. Cette année, après un appel à propositions du bureau aux membres du conseil scientifique, un thème a été initié et mis au débat par Ramzi Tadros (Conseil scientifique). Les réflexions qu'il a suscitées auprès d'autres membres du conseil scientifique constituent la base de ce séminaire. Xavier de la Selle propose que la parole soit d'abord donnée à ces intervenants.

Hélène Hatzfeld précise que Joëlle Le Marec qui avait proposé une intervention est souffrante et a formé des vœux pour nos travaux. Elle regrette qu'elle n'ait pas pu venir participer à la rencontre annuelle et en particulier à ce séminaire.

Le séminaire s'est déroulé en deux temps : le premier ouvert un questionnement général sur les territoires au regard des questions du GIS, le second a plus particulièrement été consacré aux frontières.

1- Quels territoires ?

Ramzi Tadros : Une maquette dans un processus de patrimonialisation

R. Tadros part d'une expérience concrète : la maquette² d'un bidonville ayant l'image d'un village kabyle qui avait existé entre les années 1950-1990 à l'Estaque, quartier de Marseille, a été retrouvée³. Cette maquette a été réalisée par une association d'architectes, « Face à Face », avant la destruction du bidonville, dans le cadre d'un atelier pédagogique en partenariat avec le musée d'histoire de Marseille. Elle a été provisoirement exposée dans une école primaire du quartier. Où la déposer pour la protéger durablement? Pour R. Tadros, la question se pose pour deux raisons. Une première raison est le rapprochement qui peut être établi avec un projet plus ancien (1916-17) émanant de la chambre de commerce de Marseille pour construire un village kabyle pour les ouvriers habitants de l'Estaque qui travaillaient notamment dans les usines chimiques, projet dont les archives ont été conservées. Quelles représentations d'un « village kabyle » était exprimée par ce projet ? La deuxième raison est la difficulté de construire un processus de patrimonialisation : le musée d'histoire de Marseille n'a pour l'instant pas donné de

1 Une version détaillée est en cours de préparation sur la base des enregistrements, qui fera l'objet d'une brochure. Elle prendra aussi en compte les visites organisées dans le cadre de ce séminaire.

2 La photo de la maquette figurera dans la brochure.

3 Références indiquées par R. Tadros : Barou Jacques, « Genèse et évolution d'un village urbain. Un groupe d'émigrés algériens dans un ensemble d'îlots du XVI^e arrondissement de Marseille », *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 16, No. 1, janvier-mars 1986, pp. 59-76

Leprun Sylviane, *Genèse d'un projet non avénu. Le village Kabyle de Marseille (1916 – 1917)*, Ecole d'architecture de Paris La Villette, juin 1992.

réponse favorable à la conservation de la maquette et la direction des affaires culturelles de la ville semble anticiper une censure. Comment donc dépasser l'illégitimité d'une demande portée par une association ? Comment passer d'un processus de patrimonialisation en cours auprès des habitants du quartier à une procédure de légitimation par les institutions patrimoniales ?

Le débat porte d'abord sur le rôle respectif des commissions scientifiques régionales⁴ et des conservateurs et directeurs de musées.

Dominique Serena-Allier rappelle que les commissions ont des attitudes très différentes selon les régions, à l'égard du travail de type ethnologique. Plus largement, elle regrette la faible reconnaissance, par le ministère de la culture, des musées d'histoire et de société par rapport aux musées de Beaux-arts. Elle rappelle que les commissions ayant un avis consultatif, la décision finale appartient au chef d'établissement. La maquette peut être considérée par le musée comme un « objet d'étude ».

Julie Guiyot-Corteville approuve en soulignant la responsabilité des conservateurs et la nécessité pour ceux-ci de prendre des risques en présentant en commission des objets qui ne répondent pas aux normes, notamment esthétiques.

Samia Chabani indique que le musée d'histoire de Marseille exprime une vraie volonté de représenter tous les habitants de Marseille. Le processus de patrimonialisation correspond à une attente des habitants et est porté par l'école qui fait un travail important à ce sujet.

Un échange s'engage sur la question de l'enjeu de légitimité que représente la demande d'exposer la maquette dans le musée.

Sylvie Grange et **Dominique Serena-Allier** répondent qu'il n'est pas possible d'affirmer qu'un objet doit toujours être exposé et non se trouver en réserve. Samia Chabani affirme la nécessité de reconnaître une légitimité qui ne soit pas celle des élus mais celle des citoyens. La question posée par la maquette est donc : comment on fait de la place à ce genre d'objet ? Comment on intègre l'ensemble des habitants d'une cité ?

Jean-François Leclerc : Quelle place pour des initiatives citoyennes ?

Il rappelle d'abord le contexte dans lequel se situe l'action du Musée d'histoire de Montréal : le libéralisme culturel dominant au Québec conduit le musée à ne recevoir que des missions très larges et à exacerber la compétition entre institutions publiques. Le musée doit donc se fixer lui-même un mandat pour exister. Il rappelle ensuite l'évolution récente des sources de légitimité : non plus être centre d'interprétation mais collecter et exposer des objets. Le musée d'histoire de Montréal a donc entrepris de faire un travail sur des mémoires et de collecter des récits qui traitent de l'histoire des Montréalais. Celle-ci a conduit en particulier à l'exposition « Quartiers disparus », travail qui a devancé celui des historiens en apportant une connaissance très fine. En menant une politique de collection de témoignages, et en documentant divers phénomènes pour des expositions, en mettant à disposition cette méthodologie auprès des communautés/quartiers, il crée une expertise qui n'existe pas ailleurs. Il rejoint ainsi une tradition écomuséale. Jean-François Leclerc conclut sur la légitimité ainsi acquise : en s'appuyant sur ses missions et sur sa capacité de médiation à partir des collectes, il fait jouer un effet de levier.

Un premier débat porte sur l'intérêt et la possibilité de mettre en œuvre cette pratique en France.

Dominique Serena-Allier estime que cette pratique devrait trouver sa place en France. Elle permettrait de « décoller des folkloristes du XIX.e siècle », en mêlant collecte et recherche en écho à la société et ainsi de développer d'autres voies que celle de la demande de sacralisation qui domine en France.

Jean-François Leclerc répond qu'il faudrait établir des statuts différenciés selon les collections.

Michel Rautenberg et **Dominique Serena-Allier** rappellent que la dichotomie entre patrimoine matériel et immatériel n'est pas pertinente et ne peut donc fonder une différence entre collections.

⁴Les commissions scientifiques régionales (CSR) des collections des Musées de France ont été instaurées par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France, intégrée au Code du Patrimoine (articles L 451-1 et L.452-1). Elles procèdent du contrôle scientifique et technique de l'Etat, relatif aux projets d'acquisition et de restauration des Musées de France. La CSR chargée des acquisitions « rend un avis scientifique portant sur les critères suivants : lien entre l'objet ou l'ensemble à acquérir et le projet scientifique et culturel du musée, authenticité, appréciation du prix, état de conservation. » Son avis est obligatoire mais consultatif.

Un deuxième débat porte sur la légitimation que cette pratique apporte.

Rosa Olmos donne l'exemple de la patrimonialisation de l'ancien bidonville de Nanterre : la ville de Nanterre a choisi de faire don de la fontaine à la ville de Guemar (Algérie), ce qui a conduit au développement d'une activité touristique et à la construction d'un musée à Guemar.

Jean-François Leclerc précise que la légitimité acquise est celle que le musée se donne en écoutant les Montréalais et ainsi en se distinguant des institutions en compétition événementielle qui n'ont pas de vision d'ensemble.

Samia Chabani rappelle que la collecte de fonds de l'immigration a obtenu en 2009 un cadre réglementaire (circulaire de la Direction des archives de France encourageant la collecte de fonds sur les immigrés), et pose la question de l'évaluation de l'application de cette circulaire et des améliorations à apporter.

Antoinette Reuter : Jeux d'échelles au Luxembourg

A. Reuter présente les interrogations sur la patrimoine et la patrimonialisation que lui inspire l'expérience du Centre de documentation sur les migrations humaines à Dudelange, qu'elle dirige, dans un pays où le thème des immigrations est très important puisque 43% de la population n'est pas luxembourgeoise.

A Dudelange, ancien site sidérurgique, le quartier dénommé « Italie » sans que les Italiens aujourd'hui soient majoritaires (des Portugais sont ensuite venus), comporte une architecture spécifique et des modes d'entraide à caractère interculturel entre habitants. Ce patrimoine a suscité une initiative mémorielle (collecte de témoignages, archives ; réalisation d'expositions) de deuxième et troisième générations. D'abord aléatoire, la collecte est devenue plus officielle avec l'intervention de la municipalité en tant que relais vers le Ministère de la culture.

Ce travail de sensibilisation a eu pour effet une visibilité accrue du quartier et entraîné une certaine prise en compte de ses spécificités architecturales par les pouvoirs publics locaux. Au sein du quartier même s'est formé un comité des habitants qui s'intéresse à l'animation et à la conservation des lieux.

Pour autant, il n'existe pas de reconnaissance officielle au niveau national, dans le sens que l'existence ou la valorisation du travail du CDMH ferait partie des priorités de la politique culturelle nationale. Il s'agit en l'occurrence d'une initiative portée du bas vers le haut et non pas d'un projet adopté ou voulu par les instances nationales au motif qu'elles en saisiraient l'originalité ou le bien fondé. En Allemagne, on peut, à titre d'exemple, observer des évolutions différentes. Des projets associatifs sont promus par les autorités publiques dans les länder de Berlin, Rhénanie du Nord – Westphalie et Rhénanie – Palatinat.

Les rouages intermédiaires entre associatifs et ministères – de type département ou région – n'existant pas au Luxembourg, l'équipe du CDMH tourne cruellement dans le vide pour la promotion ou aussi l'évaluation de ses projets. Les institutions patrimoniales sont également de peu de relief. Tout en portant souvent la même dénomination qu'en France, elles correspondent sur le terrain à des réalités totalement différentes. Fait notamment défaut un corps de fonctionnaires aux formations spécifiques et reconnues qui donnerait à ces institutions l'autorité de faire contrepoids au politique ou d'inscrire des pratiques dans la durée. Devant cette absence d'interlocuteurs tant politiques que professionnels, on en vient presque à regretter ces « petits grains de sable » qui, comme en France, peuvent gripper la machine, mais relancent aussi le débat.

A. Reuter remarque que ce sont d'autres villes (Luxembourg, Metz, Sarrebrück, Trèves) qui ont manifesté leur intérêt pour ces pratiques locales et ont ainsi permis d'autres lectures d'un patrimoine.

Les questions portent sur la façon dont les Portugais sont intégrés dans le processus (Christiane Garnero Morena), sur le lien avec d'autres quartiers eux aussi dénommés Italie (Michel Rautenberg) et sur le manque plus général de reconnaissance du patrimoine urbain des années 1960 (Alain Battegay).

Michel Rautenberg

M. Rautenberg oppose deux lectures du territoire : verticale et horizontale. Il indique que les associations sont prises dans des contradictions, dans une situation d'injonction paradoxale : il existe une tension entre la défense d'une parole de citoyens qu'elles sont censées représenter et les missions que les institutions leur demandent de remplir. En France, domine la vision jacobine, verticale de la culture. Il propose trois points à la réflexion. Le premier est la prétention des institutions à intégrer les citoyens, qui présuppose un partage de conceptions et de valeurs et d'adhésion aux procédures qu'elles mettent en place. La deuxième réflexion porte sur « le travail sur les situations », dont Joëlle Le Marec aurait dû parler. Il reproche à cette position de ne pas donner à penser la possibilité de valeurs communes. Enfin, en s'appuyant sur l'exemple de Saint-Etienne et de son agglomération, il questionne la pertinence de la notion de territoire et souligne la diversité des pratiques patrimoniales des communes et des institutions, entre patrimoine bâti, valeurs, solidarité, luttes ouvrières, culture ou mémoire des mineurs (comme à Cardiff), qui produit de la confusion.

Les interventions portent d'abord sur l'opposition vision verticale/horizontale du territoire.

Ramzi Tadros admet la complexité de la situation pour les associations mais s'intéresse surtout à la façon dont on peut « déconstruire les mécanismes verticaux et horizontaux pour décoincer cette situation ». Il pense qu'on ne peut pas à la fois dire qu'il y a différents processus de patrimonialisation et appeler à construire une histoire commune.

Un bref débat s'engage sur la définition du patrimoine et en particulier sur le patrimoine de l'immigration.

Samia Chabani rappelle qu'il n'existe pas de définition institutionnelle mais des pratiques. Elle évoque l'enquête prévue par la commission Blanchard sur « la mémoire des quartiers populaires » initiée par le ministère de la Ville, et le groupe de travail « Connaissance et reconnaissance » animé par Muriel Maffessoli (rattaché au Premier ministre). Elle rappelle qu'il existe plusieurs textes de référence possibles au niveau international (Conventions de l'Unesco ; Convention de Faro du Conseil de l'Europe).

Jean-François Lerclerc pense qu'il est important que plusieurs niveaux de reconnaissance patrimoniale existent et que les groupes puissent reconnaître ce qui fait patrimoine pour eux.

Alain Battegay appelle à s'intéresser aussi aux « patrimoines qu'on n'aime pas » et à travailler sur les « mémoires conflictuelles ».

Hélène Hatzfeld rappelle que depuis le groupe de travail préfigurateur du GIS, le questionnement sur ce qui fait patrimoine, qui fait patrimoine, est au fondement des réflexions des participants. L'intérêt n'est pas de répondre à la question d'une façon ou d'une autre, mais de la poser, pour mettre en évidence la diversité des réponses possibles et de leurs enjeux, pour décentrer le regard par rapport à une représentation dominante du patrimoine qui le limite au monumental, au sacré, au beau, susceptible de constituer une histoire nationale, sans prendre en compte ce qui est ordinaire, banal, témoin de conflits ou de controverses et peut être porté dans l'espace public avec une perspective de construction de bien commun. Les débats sur les territoires, leurs représentations et les formes de reconnaissance des patrimoines sont les expressions de ces enjeux.

2- Des territoires particuliers : les frontières

Laurent Bourdureau, directeur du domaine de Chamarande et Méréville rejoint le séminaire.

Le second temps du séminaire est ouvert par Jean-Barthélemi Debost.

Jean-Barthélemi Debost précise d'abord que sa nouvelle fonction (responsable du réseau et des partenariats au Musée d'histoire de l'immigration) lui apporte de nouveaux éléments de réflexion. A partir de trois observations (un film sur la migration des anguilles, le déplacement des frontières de l'Europe avec la création de l'espace Schengen, le projet d'exposition sur les frontières en 2015 au Musée, qui propose un zoom allant des frontières dans l'histoire et dans l'espace mondial aux frontières européennes puis aux frontières de la France), il distingue différents aspects sous lesquels les frontières se présentent : comme flux, frontières traversables, cheminements. Il prend ensuite appui sur l'exemple du boulevard périphérique parisien pour analyser les perceptions et les effets d'une frontière urbaine qui crée des « extraterritorialités » lorsque des entreprises

parisiennes ou des cimetières viennent s'installer « au-delà du périphérique ». Enfin, en rapprochant deux types de lieux de Seine-Saint-Denis où l'on entend toutes les langues du monde (un quartier comme la Petite Prusse à Aubervilliers, et le central d'appel d'une grande banque), alors que « ces lieux ne se parlent pas », il complète les indications précédentes : aux frontières physiques, s'ajoutent des frontières de représentation, palpables ou pas (langues). Aux territoires administratifs dont les limites sont imposées ou craquent, s'ajoutent les territoires des hommes mélangés et les territoires-réseaux. Dans chaque cas, il est possible d'avoir des points de vue différents selon le côté duquel on se situe ou sur la frontière elle-même, en « border line ». Dans chaque cas aussi, les échelles sont multiples : des micro-frontières aux périmètres urbains ou de nations. Enfin, alors que les gouvernements européens ont prétendu effacer les frontières, elles se reconstituent sous d'autres formes.

Les différentes perceptions des frontières

Un premier temps du débat porte les différentes perceptions des frontières.

Les frontières peuvent être perçues comme des passages, matérialisés par un pont ou un check point (M. Rautenberg), comme la protection d'un chez soi (J-F. Leclerc), comme des enclaves, avec leur lot de préjugés (X. de la Selle, à propos d'un quartier de Villeurbanne), ou inversement comme des territoires-ressources comme l'est le Luxembourg (A. Reuter). Les frontières peuvent prendre la forme de territoires particuliers tels que les aéroports et leurs lieux de rétention, de marques symboliques (les tampons sur un passeport. R. Tadros), de coupures étatiques arbitraires sans lien avec la vie et la culture des gens (L. Bourdureau, à propos de l'Afrique subsaharienne) ou être prises comme des métaphores.

A ce propos, **Alain Battegay** indique que le thème des frontières a été un thème d'intérêt pour des chercheurs qui s'en sont souvent saisis de manière métaphorique, mais aussi en référence à des frontières nationales identifiées. Il signale à ce sujet, le programme et l'exposition « Anti-atlas des frontières » conçu par l'Institut méditerranéen de recherches avancées (IMERA) qui associe des perceptions d'artistes, de chercheurs, de professionnels (douanes, polices) et de migrants et qui s'intéresse aux nouvelles formes de frontière (technologiques, disciplinaires, vécues...). Il mentionne également dans cette perspective le travail de Grégoire Chamayou (*Théorie du drone*, éditions La Fabrique, Avril 2013) qui montre ce que les drones transforment dans la philosophie politique de la guerre, en éliminant les valeurs de danger, de mort, de courage qui étaient attachées à la pratique de la guerre, les combattants mettant tous leur vie en jeu. A. Battegay insiste sur l'exploration de nouvelles formes de frontières qui ne sont pas métaphoriques (ex : Lampedusa) et appelle à prendre en compte dans les recherches la réalité des territoires traversés, les nouvelles formes de régulation des frontières par les Etats et les deux aspects des frontières : frontières traversées par des flux et frontières protectrices. Il pose la question : une frontière démocratique serait-elle pensable ? et incite à ne pas faire preuve de frilosité devant ce sujet.

Que font les frontières aux institutions patrimoniales ? Propositions

Dans un deuxième temps, **Hélène Hatzfeld** invite à réfléchir à ce que les frontières font aux institutions patrimoniales. Quelle contribution spécifique le GIS entend-il apporter à ce travail sur les frontières ?

Différentes pistes, existantes ou à développer, sont proposées.

Pour **Samia Chabani**, il importe de sensibiliser les pays d'origine à partir de leur diaspora pour introduire une réflexion sur les processus de patrimonialisation, et pas seulement sur les échanges économiques et financiers. La mobilisation des réseaux sociaux peut être un bon support de cette démarche. Le patrimoine de l'exil peut ainsi constituer une nouvelle source de production patrimoniale.

Jean-Barthélemi Debost évoque à ce sujet la question de la conservation et de la valorisation des cassettes sur lesquelles des émigrés enregistreraient leurs messages à leur famille, pour contourner l'analphabétisme (avant l'époque de Skype !).

Xavier de la Selle constate que la correspondance entre un territoire, un pouvoir et des archives ne tient pas. En particulier, il remarque la concentration physique d'archives n'ayant plus trait aux territoires qu'elles référencent, donc aux frontières. Il invite donc à s'intéresser aux centres d'archives qui sont les lieux de patrimonialisation des frontières, telles les Archives nationales d'outre-mer (Aix-en-Provence) afin de mettre en relation le travail des archivistes et la demande sociale à ce sujet.

Michel Rautenberg signale une référence bibliographique : *Limites floues, frontières vives: des variations culturelles en France et en Europe* ⁵

Alain Battégay insiste sur la nécessité de travailler sur des frontières nationales qui ont des dimensions géographiques. Il donne l'exemple de la recherche qui va être menée par Jordi Guixé sur la frontière entre Catalogne française et espagnole. Elle vise à faire un état des lieux des processus de patrimonialisation de l'histoire et de la mémoire de la Retirada, à partir des problématiques patrimoniales, historiques, mémorielles qui s'en saisissent de part et d'autre de la frontière. Elle montrera aussi les problèmes et les enjeux qu'ils soulèvent de part et d'autre. Un séminaire de 3 jours est en préparation (cf. Activités).

Louis-Jean Gachet signale l'exemple d'une initiative sur l'histoire de laquelle il lui semble intéressant de réfléchir. Après divers thèmes qui ont permis à la Savoie de valoriser un aspect de son patrimoine (le baroque, les lieux fortifiés), le travail de l'ethnologue Valentina Zingari a contribué à intégrer une dimension anthropologique aux projets de patrimonialisation, par exemple sur le vécu de l'implantation des forts. Elle a initié en 2006 un travail sur les méthodologies d'archivage de l'oralité à la demande des Archives départementales de la Savoie, travaillé avec des collectivités locales et territoriales, des Musées, des associations comme la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (Facim). Elle a réalisé des projets comme "Sentinelles des Alpes", interrogeant la notion de frontière et participé à la création du Museobar⁶ à Modane qui retrace de façon vivante l'histoire de cette région frontalière. L-J Gachet s'interroge sur le devenir de ce projet.

Sylvie Grange témoigne d'une autre initiative sur le même sujet, qui n'a pas abouti. En 2005, le Conseil général de l'Ain a soutenu le projet de création d'un Musée à Fort l'Écluse consacré au thème de la frontière qui devait notamment comporter des collections de saisies en douane.

Laurent Bourdereau signale l'exposition Vues⁷ qui invite plusieurs peintres à présenter leur vision du monde contemporain, des migrations, des bouleversements, en croisant éléments réels et imaginaires. Elle incite à prendre en compte une diversité de points de vue en allant « des frontières de l'interculturel à l'interculturel comme frontière ». Des ateliers sont prévus afin d'associer des témoignages.

Hélène Hatzfeld dégage quelques points saillants de ce séminaire « Territoires et dynamiques interculturelles : perceptions, échelles et reconnaissance dans les processus de patrimonialisation ». Elle souligne la résonance de la notion de territoire pour tous les participants et la diversité des perceptions qui émane des pratiques de chacun. Trois principales perceptions ont été exprimées, qui mettent à chaque fois en tension différentes perceptions des frontières : le territoire comme périmètre administratif dont les frontières sont imposées mais aussi « craquent », le territoire comme mobilités, flux qui se moquent des frontières, les contournent ; le territoire comme réseau qui substitue à la vision verticale et surplombante une vision horizontale, propice aux échanges. Les échelles d'action mettent en évidence la diversité des logiques suivies par les processus de patrimonialisation : légitimation problématique de l'histoire et de la mémoire des immigrations par l'Etat national ; difficultés à faire reconnaître le patrimoine ordinaire, quotidien par des musées ou centres d'archives aussi à l'échelle locale ; tendance à effacer les formes et lieux d'enfermement, de stigmatisation ou de répression. Elle rappelle que les séminaires et visites-débats qui sont organisés par le GIS ont pour objectif de contribuer à construire des processus inverses, de mise au jour et de questionnement de ces logiques. Hélène Hatzfeld invite en particulier à participer au prochain séminaire-chantier les 18-19 octobre à Godewaersvelde et Dunkerque sur le thème : « Frontières et patrimoines dans le nord ».

Hélène Hatzfeld
Directrice du GIS Ipapic

⁵ Christian Bromberger, Alain Morel. Ministère de la culture et de la communication, Mission du patrimoine ethnologique, 2000 (Livre numérique Google)

⁶ Cf. Le Museobar, Musée de la frontière. www.terramodana.com/journal/tm36.pdf. Et : « Le Museobar questionne ainsi le statut d'une ville "frontière", de transit du début du 20e siècle. En complément, aujourd'hui, des projets sur la valorisation les mémoires d'immigrations continuent et des expositions temporaires sont régulièrement réalisées, accueillies et présentées. » www.histoire-immigration.fr/la-cite/le.../modane-et-le-museobar

⁷ Château de Chamarande du 30/11/2013 au 30/03/2014. L'exposition prend pour point de départ un tableau d'Hubert Robert, représentant Chamarande. Cette exposition sera liée à des rencontres sur des récits de vie et de société.